

Chers Amies et Amis mycologues,

Bientôt, nous allons nous retrouver pour notre week-end de mycologie du **14 au 16 octobre 2022** au :

**Gîte « Les Amis du Herisson »**  
**9 rue des Tilleuls - F-39130 Menétrux-en-Joux**  
**Site internet du gîte : [www.jura-lesamisduherisson.fr](http://www.jura-lesamisduherisson.fr)**

Selon nos habitudes, nous vous accueillerons le vendredi en fin de matinée avec votre pique-nique (**sans pain, voir plus bas**). Veuillez prévoir un autre pique-nique pour le samedi à midi (frigo à disposition). Les repas de vendredi soir, samedi soir et dimanche à midi sont prévus par la société, ainsi que toutes les boissons (pour les apéritifs et les repas).

**Matériel à apporter :**

- Draps ou sac de couchage, taie d'oreiller, housse de couette
- Pique-nique pour vendredi midi et samedi midi (une boulangerie, un supermarché et fromagerie se trouvent dans un village voisin à Doucier)
- Matériel du « petit » mycologue (panier, boîtes, loupe, couteau, livre, etc.)
- Bottes ou chaussures de montagne.
- Bonnes chaussures de marche.
- Vêtements chauds et imperméable.
- Trousse de toilette + serviette de bain
- Lampe de poche.

Frais du séjour par personne : CHF 100. — logement, repas et boissons tout compris.

**Cette somme est à régler avant le 26 septembre 2022 sur le CCP de la SMG ou par internet :**

CCP 12-2402 0 - IBAN : CH78 0900 0000 1200 2402 0

Merci de respecter la date du délai de paiement !

**Programme identique aux autres années :**

Vendredi : Installation dans le gîte  
Pique-nique puis départ en forêt vers 14 h.30  
Détermination  
Apéritif, puis souper vers 20 h.

Samedi : Petit-déjeuner à 8 h.-8 h.30 suivant le temps  
Départ en forêt vers 9 h.15  
Pique-nique apporté par chacun vers 12 h.15  
Départ en forêt vers 14 h.  
Détermination  
Apéritif et souper vers 20 h.

Dimanche : Petit-déjeuner à 8 h.-8 h.30 suivant le temps  
Départ en forêt vers 9 h.15  
Détermination  
Dîner vers 12 h.15  
Remise en état des lieux

Chacun peut apporter (en quantités très raisonnables) : confitures, biscuits salés ou sucrés, à partager pour les apéros et desserts.

**Concernant les pique-niques, n'apportez pas de pain, la société s'en chargera.** En effet, ces dernières années nous avons remarqué que nous avons trop de pain apporté par les membres.

Si vous avez un doute quant à l'itinéraire, veuillez me contacter (tél. 079.476.04.37). Compter environ 1 h.40 de trajet avec 83,6 km.

Nous nous réjouissons de vous retrouver dans cette ambiance toujours aussi chaleureuse et sympathique que les autres années en espérant que les champignons et le beau temps soient bien présents pour le bonheur de tous.

Pour le comité :  
Marie-Chantal Nicolas